

Journal des Débats

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PARIS DE L'ABONNEMENT... Roubaix - Teuroing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ANNONCES: La ligne, 25 cent. — Réclamations: 50 cent. — Frais divers, 25 cent.

ROUBAIX, 24 JUN 1884

LA RÉVISION

La Chambre des députés et après elle le Sénat voteront-ils la révision? Réussira-t-on, par un expédient plus ou moins habile...

Le pays ne veut pas de la révision. Il ne veut ni des agitateurs ni des intriguants. Il ne veut pas de nouvelles causes de désordre...

Voilà la question. La voilà telle que le gouvernement l'a posée, en annulant les droits du Sénat, et en décrétant par l'article 8 l'immuabilité de l'ordre des choses actuel.

C'est hier qu'a commencé le débat sur la révision; pour peu que le ministre y montre la même décision, la même intelligence et la même unité que dans la loi de recrutement, on peut s'attendre à un joli gâchis.

Que la loi militaire, telle que l'a votée la Chambre en première lecture, soit inapplicable avec les crédits qui sont actuellement affectés à l'entretien de notre armée, c'est ce qui a été surabondamment démontré au cours de la discussion et ce dont personne ne doute plus aujourd'hui.

En appliquant exclusivement cet excédent à l'infanterie, dont l'entretien est le moins onéreux, c'est la dépense de l'armée s'augmentera de 82 millions de francs.

JÉROMISTES ET VICTORIENS
On s'attendait à trouver dans le Pays et le Petit Caporal le compte-rendu détaillé de la réunion des comités impérialistes qui s'est tenue avant-hier, à la salle de la Redoute,

et dans laquelle M. Paul de Cassagnac a pris la parole. Nous avons donné hier le texte de l'ordre du jour adopté par l'Assemblée et la réponse du prince Victor aux députés.

Le prince Victor n'est pas un prétendant. Aucun de ses amis ne lui conseillera de lever une main de révolté contre son père.

Parlant d'une lettre de respectueuse soumission que le prince Victor aurait écrite à son père et dans laquelle il s'engage à ne rien faire sans le consentement du prince Jérôme, M. de Cassagnac a dit :

Si ce document n'est point livré à la publicité, c'est parce que le prince Napoléon a contracté aussi par écrit des engagements semblables envers son fils. Or, le prince Napoléon y a manqué en s'alliant avec les républicains.

Dans le Pays d'hier, M. de Cassagnac, tout en faisant ses réserves « quant aux détails de forme » de ces déclarations, reconnaît l'authenticité de leur fond.

La réponse qu'aurait faite le prince Victor à cette démarche serait d'une telle gravité que nous voulons douter encore de son authenticité.

HENRI DE FRANCE

Mercredi prochain, doit paraître, à la librairie Oudin, l'ouvrage si vivement attendu de notre confrère II. de Pène, sur l'héritier de la branche aînée des Bourbons.

La cocarde blanche, adoptée par le noble gouvernement de la Restauration, qui la montra victorieuse en Espagne et à Alger, était justement chère au cœur de nos enfants de Charles X.

On a dit que le député de la Cochinchine était chargé d'une mission spéciale auprès de la cour d'Annam, mais la nouvelle est, croyons-nous, inexacte.

Les pensions des anciens militaires 2,000 soldats retraités, réunis hier à l'Élysée Montmartre, ont protesté contre la loi de 1881, relevant de l'infanterie vis-à-vis de leurs collègues moins âgés.

Le colonel Bugeaud, du 9^e chasseurs, en garnison à Béziers, a été trouvé mort sur son lit ce matin, à 7 heures.

Le colonel Bugeaud, du 9^e chasseurs, en garnison à Béziers, a été trouvé mort sur son lit ce matin, à 7 heures.

Des scènes de désordre s'étant produites à Nancy et à Mézières, à propos de sujets de nationalité prussienne tenant des jeux dans les fêtes publiques, et un incident du même genre ayant amené le préfet d'Orléans à adresser aux préfets une circulaire pour leur inviter à prévenir les manifestations de ce genre aux individus de nationalités étrangères.

Anarchistes en Autriche
Un télégramme de Vienne au Standard de ce matin : J'apprends d'une source privée que la police a arrêté, ces derniers jours, plusieurs anarchistes...

admettre les nécessités républicaines? Quand il est le manifeste de Chambard, on se jure de bords; elle éclata en saillies comme celle-ci qui fit le tour de son salon à Versailles: 'Pour faire un civet, il faut un lièvre; le lièvre court les champs; il ne reste plus que des lapins, et ce n'est pas avec des lapins qu'on fera le civet de la monarchie'.

Quel spectacle s'est offert pour l'Europe, pour la France, à peine sorties de ces crises, de ces guerres étrangères et civiles, que la maison royale réunie dans ce château de Chambard, don populaire, et y rourant l'ère des grands de la patrie! En faisant à son cousin les honneurs du château, le comte de Chambard aurait pu lui redire qu'il se souvenait de la belle lettre écrite par son grand-père Louis-Philippe contre la confiscation, lettre à laquelle fut, en grande partie, due la conservation du domaine par son légitime propriétaire.

Les inondations en Allemagne
Les inondations de Silésie deviennent très inquiétantes. L'Oder a déjà monté de 10 pieds et entraîne tout sur son passage. La pluie a heureusement cessé et on espère que le pire est fait.

Le télégraphe
On se souvient, en effet, qu'après la révolution de Juillet il fut question de revendiquer Chambard au nom de l'État. Quand la justice se fut prononcée dans le sens du respect dû à la propriété, conformément aux principes invoqués dans la lettre que nous venons de reproduire et qui honore la mémoire de celui qui l'a écrite, le duc de Bordeaux écrivit au magistrat qui s'était trouvé, en qualité de président, formuler la décision du tribunal de Bois-Henri, de France se souvenant certainement et il aurait pu raconter à son cousin que, dans cette lettre, il avait fait deux fautes d'orthographe. On voulait lui faire reconnaître... Si c'étaient des fautes de français, dit-il, je recommencerais; pour des fautes d'orthographe, ça n'en vaut pas la peine.

Le journal le Commerce annonce que les forces combattantes de la division de Toul ont occupé les villages de Piseux et de Halleux, les paysans ont été contraints de fuir. Un incendie a détruit la moitié de la ville de Piseux et, entre autres quartiers, le quartier commerçant.

Le capitaine Mac Cann, patron de la barque Village Belle, est arrivé de Darby, venant de Baltimore. Le capitaine a été frappé par la foudre et le feu s'est déclaré à bord.

La Banque du Rhône et de la Loire, fondée par M. Savary, pour remplacer la Banque de Lyon et de la Loire, a été déclarée en liquidation. M. Dulac, commissaire aux liquidations, a reçu un si grand nombre de plaintes que le conseil d'administration a décidé de donner une enquête sur les actes du conseil d'administration.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

chistes tous (étrangers et qui ont été trouvés en possession d'une bombe de dynamite. Les experts déclarent que cet engin aurait suffi pour faire sauter le plus grand dépôt de la ville. On a arrêté sur les lieux de plusieurs complices des auteurs d'attentats.

Les inondations en Allemagne
Les inondations de Silésie deviennent très inquiétantes. L'Oder a déjà monté de 10 pieds et entraîne tout sur son passage. La pluie a heureusement cessé et on espère que le pire est fait.

Le télégraphe
On se souvient, en effet, qu'après la révolution de Juillet il fut question de revendiquer Chambard au nom de l'État. Quand la justice se fut prononcée dans le sens du respect dû à la propriété, conformément aux principes invoqués dans la lettre que nous venons de reproduire et qui honore la mémoire de celui qui l'a écrite, le duc de Bordeaux écrivit au magistrat qui s'était trouvé, en qualité de président, formuler la décision du tribunal de Bois-Henri, de France se souvenant certainement et il aurait pu raconter à son cousin que, dans cette lettre, il avait fait deux fautes d'orthographe. On voulait lui faire reconnaître... Si c'étaient des fautes de français, dit-il, je recommencerais; pour des fautes d'orthographe, ça n'en vaut pas la peine.

Le journal le Commerce annonce que les forces combattantes de la division de Toul ont occupé les villages de Piseux et de Halleux, les paysans ont été contraints de fuir. Un incendie a détruit la moitié de la ville de Piseux et, entre autres quartiers, le quartier commerçant.

Le capitaine Mac Cann, patron de la barque Village Belle, est arrivé de Darby, venant de Baltimore. Le capitaine a été frappé par la foudre et le feu s'est déclaré à bord.

La Banque du Rhône et de la Loire, fondée par M. Savary, pour remplacer la Banque de Lyon et de la Loire, a été déclarée en liquidation. M. Dulac, commissaire aux liquidations, a reçu un si grand nombre de plaintes que le conseil d'administration a décidé de donner une enquête sur les actes du conseil d'administration.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

Le citoyen Joffrin, l'ex-conseiller municipal du quartier des Grandes-Carrières, reprend aujourd'hui son métier de menuisier. Il avait abandonné, il y a trois ans, pour se lancer dans la politique.

On vide les matières fécales dans les ruisseaux, et elles sont entraînées dans la Vierge-Darse. Il se fait ainsi dans cette darse un dépôt de matières organiques en dissolution, car, on le sait, il n'y a pas de marée dans la Méditerranée. En temps ordinaire, par calme surtout, dans la saison actuelle, les émanations sont souvent insupportables, et plus encore quand on est forcé de curer cette partie du port pour empêcher l'ensablement du fond. C'est pour cette raison, répètent-ils, que la guerre et la marine n'ont pas hésité à transporter leurs casernes à distance de ce foyer d'émanations dangereuses.

On peut se demander d'où l'épidémie a été importée; mais, fongissements pris à une source très autorisée, il est impossible d'admettre qu'elle provienne des navires récemment arrivés du Tonkin: la Sarthe, le Myho et le Bien-Hoa. Aucun de ces bâtiments n'a eu, dans sa traversée de la mer de Chine, de contacts avec les hommes atteints; il n'en est pas un qui provienne de leurs équipages.

Ajoutons que l'inspection générale de service de santé de la marine, qui est dirigée par M. Rochard, membre de l'Académie de médecine, vient de donner l'ordre de faire diriger des ports du Nord quatre médecins et quatre infirmiers, en cas d'éventualités qui peuvent se présenter. C'est une simple mesure de précaution; les hommes atteints, qui sont au port de Toulon en nombre, et jusqu'à ce matin, il n'y avait eu que cinq décès dans les hôpitaux de la merine.

Le conseil consultatif d'hygiène s'est réuni cette après-midi, afin de se concerter sur les mesures à prendre en vue d'une invasion du choléra à Paris.

Marseille, 23 juin, 6 h. 30 matin. Je vous ai avisé, hier soir, que le choléra avait été apporté à Toulon. La municipalité avait réuni pour leur soumettre la situation et leur annoncer les mesures prises. Les décès s'élevaient actuellement à 17, dont 3 vendredi, 3 samedi et 11 dimanche. A 7 heures du soir, il fut décidé que les journaux ne diraient rien jusqu'à dimanche. Ce soir, effectivement, le Petit Var dit seulement que le procureur a informé les familles que les corps sont provisoirement suspendus.

En réalité, voici la situation: la population est très frappée par un cas survenu au lycée, dont les élèves sont licenciés. Aussi la municipalité a-t-elle, comme on l'a vu, le danger de mesures furent prises samedi, le maire se rendit à la préfecture maritime, avec le sous-préfet et le médecin en chef de l'hospice, pour conférer avec l'amiral Krantz. Les marins atteints appartiennent à la division des équipages de la flotte. Le bruit a couru que l'épidémie se serait vite propagée dans le port; on a fait un voyage en Chine. Par précaution, ce transport est éloigné du port.

Aucun symptôme n'a été relevé à bord du Myho et du Bien-Hoa, arrivés dernièrement du Tonkin. Le transport à voiles l'Entrepreneuse sera amené pour recevoir des marins et soldats d'infanterie de marine. Demain, les équipages de la flotte seront ramenés sur les pontons du camp de Saint-Mandrier, où l'on construira l'infanterie de marine. Des campements sont organisés.

En ville, les mesures de précaution sont organisées par une commission municipale, dont le maire est président.

Des affiches prescrivent au public les mesures de précaution à prendre. Les corps des cholériques seront inhumés directement dans des tranchées profondes couvertes de chlorure; on évitera de les arrêter dans les églises; les écoles communales et les enfants des divers hospices sont licenciés; on signale déjà de nombreuses émigrations.

Marseille, 23 juin, 10 h. 15. Les journaux parus ce matin à Marseille sont muets sur le choléra, pour permettre à la municipalité de prendre des mesures, mais déjà la nouvelle s'est répandue. Néanmoins, le public ignore encore si elle est vraie, à cause du silence de la presse.

Hier, 8,000 personnes ont quitté Toulon. La maladie a un caractère épidémique. On cite un lycéen mort foudroyé.

Le conseil sanitaire de Marseille s'est réuni, le maire et M. Massat, secrétaire général de la préfecture, se faisant assister par le préfet maritime et le préfet de la ville de Marseille.

Cinq décès cholériques ont été constatés aujourd'hui à Toulon. Des mesures sont prises pour conjurer le fléau. De nombreuses familles quittent la ville où la panique est grande.

Tous les habitants qu'un travail, un commerce, une industrie, ne retiennent pas fortement dans la ville, sont prêts à partir pour aller à distance de Toulon, la gare est encombrée de bagages et de voyageurs qui quittent précipitamment Toulon.

du conseil sanitaire du canal de Suez avaient, selon leur habitude, déposé une patente nette. Aussi écrit-on que les Anglais s'apprêtent à quitter le port de Toulon et à aller au large. Le service sanitaire du port de Toulon n'étant pas mis en état, a accordé la libre pratique à ce malencontreux navire dont quelques passagers avaient en eux le germe du fléau.

Ces passagers, que sont-ils devenus? Sont-ils restés tous à Toulon? N'y en a-t-il pas quelques-uns qui se soient dirigés immédiatement vers l'intérieur de la France? N'y en a-t-il pas quelques-uns qui se soient dirigés vers le midi de la France? C'est ce qui importerait d'établir au plus tôt, et c'est à quoi ne manquera pas de travailler les membres du conseil consultatif d'hygiène de France.

Une question au ministre
Paris, 23 juin. Les députés de Marseille, MM. Rouvier, Peytral, Clovis Hugues, Granet ont vu successivement l'amiral Peyron et le ministre du commerce et leur ont fait part de leur désir d'adresser une question au gouvernement dans le but de provoquer de sa part des déclarations de nature à rassurer l'opinion publique.

Sur la demande de M. Hérisson, qui attend des renseignements de Toulon, la question a été renvoyée à demain.

Jusqu'à ce jour, en effet, le ministre de la marine a reçu des détails sur ce qui s'est produit à Toulon.

Il résulte des déclarations de l'amiral Peyron, que les choses ont été exagérées, et que toutes les mesures préventives ont été prises en ce qui concerne son département ministériel, qui conclut...

MESURES À PRENDRE
En présence de l'épidémie causée par l'apparition du fléau, le Matin a envoyé un de ses rédacteurs chez deux princes de la science, les docteurs Germain Sée et Vulpien, et il a obtenu d'eux une véritable consultation dont il est utile de faire connaître les termes :

Chez le docteur Germain Sée
D'après les renseignements que vous venez de me donner, nous dit M. Germain Sée, mon collègue et ami M. Brodard a pu se trouver en présence d'une épidémie très caractéristique de choléra asiatique, que je ne comprends pas qu'on ait confondu un instant avec le choléra sporadique, lequel n'est qu'une simple maladie d'estomac et d'intestin non contagieuse.

Quant au choléra asiatique, je pourrais, d'après les observations qu'il me communiquera, vous donner mon avis sur l'intensité de l'épidémie et sur les dangers qu'elle présente. Pour aujourd'hui, voici ce que je conseille dans le cas où le choléra se manifesterait à Paris.

Dans les locaux où il y a une grande agglomération d'individus comme les écoles, les collèges, les prisons, les grands magasins, les ateliers, le microbe du choléra se propage avec un rapidité effrayante. Si un seul cas de maladie se manifeste, il faut immédiatement fermer les établissements, en dissimuler tous les employés le plus rapidement possible.

Ces agglomérations présentent le plus grand danger et la mesure que j'indique doit être immédiatement prise.

La même précaution devrait être prise pour les maisons particulières et tous les habitants feraient bien de s'en aller en laissant à l'extérieur toutes les personnes qui doivent rester près de lui.

Si le malade venait à mourir, il faudrait sans le moindre délai détruire tous les objets qui lui ont servi ou qui l'ont touchés, les habits, la literie, les tentures. Dans le cas où l'on ne pourrait condamner la maison, il serait indispensable de faire fermer l'appartement qu'il a habité et de se mettre à l'abri dans un appartement antiseptique le plus éloigné possible.

— Quel est, à votre avis, le meilleur antiseptique? — Vous toucherez à une question que je viens précisément de traiter dans un volume qui paraîtra très prochainement. Ce livre traite du bœuf de la peste que j'ai découvert, et j'ai dit, naturellement, m'occuper beaucoup des désinfectants.